LSEG Lipper Fund Awards 2026

LSEG Lipper Fund Awards – Fonds de revenu fixe à très court terme BNI (série FT) : Le Fonds de revenu fixe à très court terme BNI (série FT) s'est vu décerner le trophée LSEG Lipper Fund Awards Canada 2026 de la meilleure performance sur trois ans parmi un total de 23 fonds et le certificat de la meilleure performance sur cinq ans parmi un total de 20 fonds dans la catégorie Revenu fixe de sociétés canadiennes pour la période se terminant le 31 juillet 2026. Les données sont agrégées jusqu'à la fin de juillet chaque année et les résultats sont publiés en novembre. Le rendement du Fonds de revenu fixe à très court terme BNI (série FT) pour la période terminée le 30 septembre 2026 est le suivant : 3,21 % (1 an), 7,32 % (3 ans), 4,27 % (5 ans) et 3,91 % (10 ans).

LSEG Lipper Fund Awards – Fonds Innovations BNI (série Conseillers) : Le Fonds Innovateurs BNI (série Conseillers) s'est vu décerner le certificat LSEG Lipper Fund Awards Canada 2026 de la meilleure performance sur 10 ans parmi un total de 152 fonds dans la catégorie Actions mondiales pour la période se terminant le 31 juillet 2026. Les données sont agrégées jusqu'à la fin de juillet chaque année et les résultats sont publiés en novembre. Le rendement du Fonds Innovateurs BNI (série Conseillers) pour la période terminée le 30 septembre 2026 est le suivant : 11,94 % (1 an), 22,13 % (3 ans), 14,39 % (5 ans) et 17,69 % (10 ans)

Les LSEG Lipper Fund Awards, décernés annuellement, mettent en lumière les fonds et les sociétés de fonds qui se sont distingués en affichant de façon constante un solide rendement ajusté en fonction du risque comparativement à leurs pairs. Les LSEG Lipper Fund Awards sont basés sur le classement Lipper Leader for Consistent Return, qui est une mesure de rendement ajusté au risque calculée sur 36, 60 et 120 mois. Le fonds ayant l'indicateur Lipper Leader for Consistent Return (rendement effectif) le plus élevé dans chaque classification admissible remporte le prix LSEG Lipper Fund. Pour plus d'informations, voir lipperfundawards.com. Bien que LSEG Lipper fasse des efforts raisonnables pour assurer l'exactitude et la fiabilité des données contenues dans la présente, LSEG Lipper n'en garantit pas l'exactitude.

Les renseignements et les données fournis dans le présent document, y compris ceux fournis par des tiers, sont considérés exacts au moment de leur impression et ont été obtenus de sources que nous avons jugées fiables. Nous nous réservons le droit de les modifier sans préavis. Ces renseignements et données vous sont fournis à titre informatif uniquement. Aucune représentation ni garantie, explicite ou implicite, n'est faite quant à l'exactitude, la qualité et le caractère complet de ces renseignements et de ces données. Les opinions exprimées ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation ou une offre visant l'achat ou la vente des parts mentionnées aux présentes et ne devraient pas être considérées comme une recommandation.

Les Fonds BNI (les « Fonds ») sont offerts par Banque Nationale Investissements inc., une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque Nationale du Canada, et vendus par des courtiers autorisés.

Un placement dans un fonds d'investissement peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus ou l'aperçu des Fonds avant de faire un placement. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique qui tient compte des fluctuations de la valeur des titres et du réinvestissement de toutes les distributions et qui ne tient pas compte des commissions d'achat et de rachat, des frais de placement ni des frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu payables par un porteur, qui auraient pour effet de réduire le rendement. Les titres des Fonds ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôts. Les Fonds ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir. Comme les parts de série FNB des Fonds sont achetées et vendues sur une bourse au cours du marché, les frais de courtage en réduiront le rendement. Les séries FNB des Fonds ne cherchent pas à dégager un rendement prédéterminé à l'échéance.

Les rendements indiqués pour le Fonds de revenu fixe à très court terme BNI se rapportent à la série FT. La série FT est offerte dans le cadre d'un programme imputant déjà des frais relativement aux services reçus et, dès lors, les rendements indiqués ne comprennent pas la rémunération versée par l'épargnant au courtier, laquelle aurait réduit le rendement. D'autres séries de parts des Fonds BNI pourraient être soumises à des frais de gestion plus élevés, ce qui peut entraîner des rendements plus faibles.

Réservé aux conseillers en placement. Ne pas reproduire ni remettre aux clients.

MD BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS et INVESTIR À LA PUISSANCE HUMAINE sont des marques déposées de la Banque Nationale du Canada, utilisées sous licence par Banque Nationale Investissements inc.

© Banque Nationale Investissements inc. 2026 Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de Banque Nationale Investissements inc.

Banque Nationale Investissements est signataire des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies, membre de l'Association pour l'investissement responsable du Canada et participant fondateur de l'initiative Engagement climatique Canada.